



FranceAgriMer

> ÉDITION avril 2015

Les expéditions de céréales vers l'UE - Des marchés considérables en pleine évolution

Les expéditions de céréales vers l'UE : des marchés considérables en pleine évolution

Quelque 30 Mt de céréales françaises ont été vendues hors de l'hexagone chaque année, en moyenne, au cours des campagnes 2010/11 à 2013/14. Sur ces 30 Mt plus de 17 partent vers l'UE. La plupart des pays qui entourent la France restent, importateurs nets de telle ou telle céréale. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, et la Suisse sont importateurs nets de toutes les céréales. Si le Royaume Uni et l'Allemagne sont exportateurs de blé et d'orge, ils sont importateurs de maïs et de blé dur. Seule la France dispose de surplus exportables pour toutes les céréales ; c'est ce qui fait sa spécificité dans la partie occidentale de l'UE.

Au cours de la même période les pays tiers n'ont contracté « que » 12,6 Mt en France. L'UE représente 58 % des exportations françaises des 4 grandes céréales. Ce chiffre montre que malgré la montée en puissance des exportations de blé tendre vers les pays tiers, le marché continue de dépendre fortement de l'Europe et, de manière plus générale, des destinations proches de l'hexagone.

L'analyse céréale par céréale, montre des situations de marchés assez différentes selon les espèces. Les débouchés du blé tendre sont plus importants vers les pays tiers que vers les pays de l'Union. En revanche, maïs, orge et blé dur sont majoritairement expédiés vers les États membres de l'Union.

ANNEXE II

Le maïs est devenu la céréale la plus produite au monde.

On ne peut comprendre le recul des parts de marché de la France sur le marché européen du maïs, qu'en analysant aussi les évolutions du marché mondial.

Au cours des 20 dernières années la production mondiale de maïs a explosé. Alors que de 1965 à 1995 les productions de riz de blé et maïs progressaient sur des rythmes voisins, depuis le milieu des années quatre-vingt dix, le grain jaune se développe beaucoup plus vite que les deux autres espèces. La production de maïs surpasse celle de blé et de riz (paddy) de presque 250 Mt. (Autour de 700 Mt contre 950 Mt).

Le marché du maïs de l'UE est très ouvert. Les droits de douane, quand ils existent, sont faibles. Les évolutions du marché mondial sont à la source des évolutions du marché européen. Les cours du maïs communautaire sont dorénavant moins élevés que ceux du blé. Il s'en suit que la part du maïs dans le total Céréales utilisé pour l'alimentation animale, ne cesse de croître. La part du maïs utilisée, dans l'UE, dans les céréales fourragères était, il y a dix ans de 25 %. Désormais elle est de 35 %.

Le rendement du maïs en France ne progresse que faiblement depuis 20 ans. En revanche, la production se développe fortement en Ukraine, en Russie, en Pologne. Et ces productions sont très compétitives en termes de prix. Toutes les conditions sont donc réunies pour que ces maïs viennent défier les maïs français sur leur territoire. Et c'est ce qu'ils font tout comme les maïs du bassin du Danube.

Plusieurs conséquences en ont découlé. D'une part, les volumes de maïs utilisés en Europe pour nourrir le bétail sont désormais équivalents à ceux de blé voire supérieurs. D'autre part, dans les pays de l'Europe atlantique où le blé était la céréale fourragère par excellence, le maïs tend à s'affirmer.

On peut imaginer un scénario d'évolution des marchés dans lequel, le blé se spécialiserait de plus en plus dans l'alimentation humaine, au moins dans une grande région comprenant l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Le maïs deviendrait sinon, la seule céréale fourragère, au moins la céréale la plus utilisée dans l'alimentation du bétail.

Plusieurs faits semblent valider cette hypothèse. La production de maïs se développe fortement en Pologne, en Ukraine et en Russie. Les frontières agro-climatiques de la culture du maïs ont été repoussées plus au nord. La modernisation des exploitations et de la logistique dans le bassin du Danube devrait stimuler significativement la production commercialisée de cette région. La Roumanie est l'État membre où l'on trouve les rendements de maïs, les plus médiocres de toute l'Union (3,7 t/ha). Il suffirait à ce pays de réaliser un rendement égal à celui de la Bulgarie pour qu'il devienne le premier producteur de maïs de l'UE.

ANNEXE I

Le contexte des expéditions de céréales françaises vers les pays de l'UE

Les exportations de céréales au départ de la France ont répondu au cours des trente dernières années à des logiques différentes.

- Entre les années 1980 et 1990, les expéditions vers l'UE faisaient face, dans le secteur de l'alimentation animale, à la concurrence d'ingrédients importés tel que le manioc, les patates douces, les *corn gluten feed*, les pulpes d'agrumes, etc. Les expéditions de grains français vers l'UE en ont pâti. Et la Commission s'alarmait de devoir mettre sur le marché mondial des volumes grandissant à l'aide de restitution à l'exportation.
- La réforme de la PAC de 1992-93 a eu pour ambition de rétablir la compétitivité des céréales dans ce secteur de l'alimentation du bétail et a permis aux céréales françaises de retrouver les parts de marchés qu'elles avaient perdues. Les accords de Marrakech, créant l'OMC, entrés en vigueur en juillet 1995, ont réduit la protection douanière du marché des céréales de l'UE et favorisé progressivement les importations en provenance des pays-tiers. Ils ont, en outre, au moins sur le papier, réduit les capacités d'exportations subventionnées de l'UE.
- La réunification de l'Allemagne en 1990, et surtout l'élargissement de l'UE aux pays de l'Europe centrale et orientale intervenu en 2004 et en 2007 ont créé pour la France une situation inédite depuis le début des années 60. En effet, pour la première fois de son histoire le marché commun agricole, intégrait en son sein des pays et des territoires munis de disponibles exportables en matière de céréales. Le marché unique est devenu plus concurrentiel. Les céréales françaises n'avaient plus de « chasse gardée. »
- La disparition de l'Union soviétique a, en 10 ans, bouleversé le marché mondial des céréales. Des pays qui importaient jusqu'à 20 Mt de blé sont devenus capables d'en exporter autant. Ils sont venus concurrencer, sur les marchés extérieurs, les céréales communautaires. Les céréales du bassin de la mer Noire sont également entrées en compétition sur le marché du Sud de l'UE, principalement avec les céréales françaises, grâce à la moindre protection douanière introduite par les accords de Marrakech.
- L'ensemble de ces facteurs a redessiné le cadre concurrentiel du marché intérieur de l'UE. Au cours des années 1980, la concurrence sur le marché de l'UE s'exerçait par le biais des produits dits de substitution des céréales. Puis dans les années 90 cette concurrence est devenue plus limitée en raison de la baisse des prix des céréales et d'un marché encore protégé par la politique tarifaire. En revanche avec la mise en œuvre d'Agenda 2000, le marché est devenu plus ouvert. À partir des années 2005, sous le double effet de la réduction de la protection tarifaire générée par la hausse des cours des céréales et de l'élargissement aux PECO, la France a dû faire face à un marché ouvert où les avantages logistiques sont devenus déterminants.
- C'est ainsi que le marché grec, qui était une «chasse gardée» de la France, s'est métamorphosé en un marché presque captif pour le grand bassin de la mer Noire. De la même manière, le marché italien, dont la France était et reste le premier fournisseur de blé tendre, est devenu le marché le plus concurrentiel de l'UE où s'affrontent, outre la France, la Hongrie, l'Autriche, la Bulgarie, l'Allemagne, la Roumanie et la Croatie. En Espagne, la France doit maintenant faire face à une concurrence planétaire. Ses principaux compétiteurs sont, en effet, pour le blé tendre, la Bulgarie, l'Ukraine, la Russie, les États-Unis, et pour le maïs, l'Ukraine, le Brésil, la Roumanie et la Russie.

Plus de 7 millions de tonnes de blé tendre sont expédiées chaque année vers l'UE

Expéditions de blé tendre vers l'UE

Blé tendre	Moyennes triennales (en tonnes)		
	1985-88	2000-03	2011-14
U.E.B.L	1 010 042,3	1 573 111,2	1 757 691,4
Pays-Bas	1 031 626,6	2 090 834,7	1 674 511,5
Italie	2 698 858,2	1 908 027,1	1 275 444,9
Espagne	139 274,5	1 069 898,7	909 759,3
Portugal	34 931,7	720 455,3	598 481,1
Allemagne	917 104,9	533 628,7	427 772,0
Royaume-uni	766 673,6	291 661,6	336 268,3
Grèce	307 055,7	170 321,0	78 306,1
Autres	216 983,3	48 963,0	117 414,0
Total	7 122 550,8	8 406 901,4	7 175 648,5

Source : Douanes Française

Plus de 7 Mt de blé tendre ont été expédiées annuellement au cours des trois dernières campagnes vers l'UE. Le premier débouché est la Belgique, suivie des Pays Bas, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal. On constate un recul des expéditions entre les années 2000/03 et les trois dernières campagnes. Les raisons de ce repli sont diverses.

En Italie et en Espagne, la concurrence des États membres de l'Europe centrale et orientale se fait sentir dans le sud de ces deux pays. Là où la France était le seul fournisseur fiable avant l'élargissement de l'UE aux PECO, elle doit, à présent, faire face à la présence de concurrents bénéficiant soit d'une parité logistique, soit d'un avantage de proximité. La Croatie dispose d'une frontière terrestre avec l'Italie. La Bulgarie comme la Roumanie sont très bien situées pour charger des bateaux de faibles tonnages (3 000 à 5 000 t) vers les ports du sud de l'Italie. En Espagne la France a un avantage dans le nord du Pays (Cantabrie, Pays-Basque, Navarre, Aragon, Catalogne), mais en revanche elle est rudement concurrencée vers les destinations du pays Valencien ou de la région de Madrid.

Vers les Pays-Bas les expéditions françaises sont en compétition avec les blés anglais et allemands. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique représentent encore 90 % des importations néerlandaises. Les pays de la mer Noire ne sont encore que des acteurs mineurs sur le marché néerlandais du froment.

Les expéditions de blé français ont tendance à croître vers le Royaume Uni, l'Irlande et la Belgique.

En Allemagne, la France fait face à la concurrence des pays de la frontière orientale de la république fédérale (Pologne, République tchèque, et Autriche).

La réduction du débouché européen des blés tendre a été compensée, par un accroissement sensible des ventes vers le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne. Mais au sein de ces deux ensembles c'est la destination, Algérie qui domine le marché.

Ce pays a pratiquement multiplié par quatre ses importations en provenance de la France en quinze ans. Il représente à lui seul 25 % des ventes françaises à l'export toutes destinations confondues ce qui représente presque 50 % des ventes aux seuls pays tiers. Il suffit que ce pays soit, au cours d'une campagne quelconque, quelque peu en retrait par rapport à l'origine française pour que le stock de report s'alourdisse dangereusement.

Dans ces conditions le débouché européen est un débouché qui stabilise le marché par sa régularité et par la sécurité des transactions qu'il offre. Les opérateurs européens peuvent faire preuve d'une flexibilité plus importante vis-à-vis des critères qualitatifs des cahiers des charges que les agences étatiques d'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte. D'une certaine manière le marché du blé tendre de l'UE est, pour la France, un filet de sécurité qu'il convient de préserver.

Expédition de maïs vers l'UE

Maïs	Moyennes triennales (en tonnes)		
	1985-88	2000-03	2011-14
U.E.B.L	1 211 958,5	436 032,8	772 311,8
Pays-Bas	1 106 592,7	1 456 594,5	1 378 649,1
Allemagne	541 762,8	891 298,7	568 891,7
Italie	891 928,7	522 202,7	310 012,4
Royaume-Uni	907 892,6	1 261 100,2	554 761,2
Irlande	67 604,5	162 613,0	204 160,9
Danemark	32 499,7	36 931,8	15 229,7
Grèce	424 085,9	396 054,7	2 317,6
Portugal	760,9	576 032,9	81 355,4
Espagne	255 864,2	1 936 777,4	1 674 671,2
Autres	0,0	5 272,3	63 561,9
Total	5 440 950,5	7 680 911,0	5 625 923,0

Source : Douanes Française

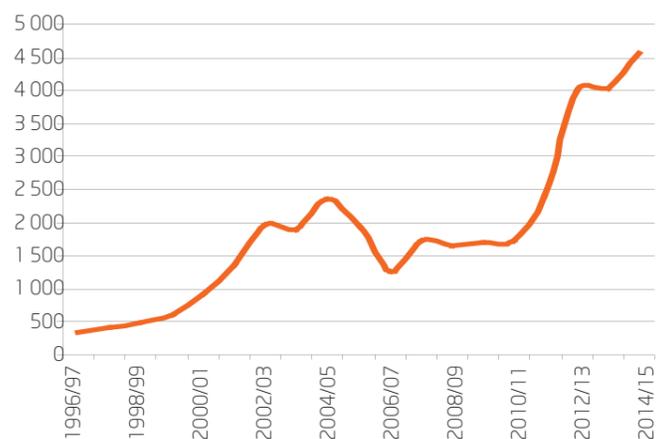
Maïs : Les expéditions de maïs vers l'UE s'élèvent à 5,6 Mt et représentent 90 % du total des exportations tous débouchés confondus. Sans surprise, les principales destinations sont les pays proches de la France. La climatologie de ces États membres n'est pas favorable à la culture de cette espèce qu'ils soient situés au Nord au sud, à l'Est ou à l'Ouest de l'Hexagone. Leur climat est soit trop froid ou bien trop sec et trop chaud. Les premiers importateurs de maïs sont en effet le Benelux, la péninsule ibérique, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

90 % des exportations de maïs sont réalisées vers l'Union européenne

Les expéditions de maïs français vers l'Espagne déclinent en moyenne de 15 % depuis le début des années 2000. La France perd des parts de marché vers la péninsule ibérique. Les expéditions vers le Portugal se sont effondrées au cours des toutes dernières années. La concurrence de l'Ukraine et du Brésil est très vive. Le Portugal a historiquement souvent importé ses maïs à l'aide de navires de fort tonnage et dispose d'installations portuaires à Lisbonne et à Porto qui permettent de traiter des Panamax.

Les exports vers l'Espagne se font par camion pour l'essentiel à partir des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées qui sont en quelque sorte l'hinterland des industries agro alimentaires de la Catalogne, de l'Aragon, de Navarre et du Pays Basque. Mais au-delà d'une limite de 150 à 200 Km au sud des Pyrénées l'avantage logistique de la France disparaît. C'est là que la concurrence brésilienne s'exerce à plein. Au Portugal, la France dispose aussi d'un avantage de compétitivité lorsque les chargements se font en petit bateau au départ de la façade atlantique. Mais encore faut-il que le prix de base n'annule pas cet avantage.

Surfaces dédiées au maïs en Pologne



Source : Douanes Française

Les expéditions de maïs vers le Royaume-Uni et vers l'Allemagne ont fortement décliné au cours des 10 dernières années. Les utilisations industrielles de maïs au Royaume-Uni ont chuté depuis que la société Cerestar a modifié le processus de production de l'usine d'amidon de Manchester. Cette amidonnerie de maïs a ainsi été transformée en amidonnerie de blé. Les importations allemandes de maïs en provenance de la France ont, elles aussi chuté, car l'Allemagne importe de plus en plus de maïs des pays situés sur ses frontières orientales. Les importations en provenance

de Pologne ont dépassé en 2013/14 les 700 000 t. La Pologne, qui avant la chute du Mur ne produisait pas de maïs, développe maintenant cette production sur un rythme impressionnant. On assiste, toute proportion gardée, à un scénario proche de celui de l'Ukraine qui est devenue en 2013/14, le deuxième exportateur mondial de maïs. On notera que la France a été en 2013/14, le premier exportateur de semences de maïs vers la Pologne.

Les importations de maïs des pays du Benelux ont « explosé » au cours des dix dernières années. Les importations de maïs des Pays-Bas sont passées de 2 Mt en 2002/03 à 5,3 Mt en 2013/14. Les expéditions de la France vers les Pays-Bas ont quant à elles chuté en passant de 1,3 Mt à 1 Mt. La part de marché de la France a donc nettement baissé. Les importations de maïs de la Belgique sont passées de 0,8 Mt à 1,7 Mt, tandis que les expéditions de la France vers ce même pays ont progressé en s'établissant à 0,8 Mt en 2013/14 contre 0,5 Mt 2002/03. Cette belle progression en volume doit cependant être nuancée par la perte de part de marché passant de quelque 70 % à moins de 50 %.

Les bassins d'approvisionnement de nos expéditions vers le Benelux sont principalement l'Alsace pour les Pays-Bas et la région Centre pour la Belgique. Les ressources de l'un et l'autre de ces bassins sont intégralement mobilisées, que se soit vers les industries françaises (amidonneries du Nord) ou vers le Nord UE. Pour accroître les expéditions hexagonales vers ces deux États membres il faudrait charger des navires au départ de la façade atlantique.

L'Ukraine a été, en 2013/14, le premier fournisseur des Pays-Bas avec 1,6 Mt. Viennent ensuite la France, la Roumanie et la Russie. On note ensuite le Brésil (2^e exportateur mondial de maïs derrière les États-Unis) et le Canada. En fin de compte l'axe Rhin-Danube n'a représenté que 13 % des imports néerlandaises, contre 50 % pour les chargements maritimes au départ de la mer Noire stricto sensu, 18 % au départ de la France et 16 % en provenance des Amériques.

Le premier fournisseur de la Belgique reste la France avec plus de 48 % de part de marché, vient ensuite l'Ukraine avec 34 %. Le troisième « exportateur » est les Pays-Bas avec 18 % de part de marché. Il s'agit bien évidemment de réexportation selon toute probabilité au départ de Rotterdam. Il ne nous est pas possible de connaître ni la provenance de ces marchandises, ni leurs origines réelles.

Contrairement aux expéditions de maïs et de blé, les expéditions d'orge vers l'UE ont progressé. 90 % des expéditions sont réalisées vers quatre destinations : la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie.

La France exporte essentiellement des orges brassicoles

Expédition d'orges vers l'UE

Orges	Moyennes triennales (en tonnes)		
	1985-88	2000-03	2011-14
Campagne			
U.E.B.L	758 151,4	999 520,5	1 338 294,7
Pays-Bas	371 948,6	620 622,7	991 921,1
Allemagne	233 211,3	427 154,2	630 489,9
Italie	491 473,9	507 528,3	327 573,5
Royaume-Uni	31 264,6	7 668,5	11 690,8
Irlande	4 441,7	2 183,9	53 784,6
Danemark	20 480,2	6 958,0	31,5
Grèce	64 593,3	81 824,7	22 302,2
Portugal	4 498,0	106 745,4	56 575,5
Espagne	43 882,3	162 643,6	131 194,5
Autres	0,0	9 824,4	10 948,1
Total	2 023 945,3	2 932 673,5	3 714 655,8

Source : Douanes Française

Les orges expédiées sont essentiellement des orges à vocation brassicole.

Depuis l'an 2000, les surfaces dédiées aux orges, en France, sont stables. La répartition entre orge d'hiver et orge de printemps est, elle aussi, en moyenne stable. Les variations interannuelles importantes sont surtout liées aux conditions climatiques. Les surfaces les plus vastes ont été enregistrées depuis le début du siècle en 2003 et en 2012. À ces deux occasions le même phénomène s'est reproduit. De grands froids se sont abattus en janvier 2003 et en février 2012, sur des cultures non suffisamment protégées par une épaisseur adéquate de neige. Il en est résulté d'importantes destructions de culture par le froid. Les agriculteurs ont dû réensemencer les surfaces détruites avec des cultures de printemps, et, en particulier avec des orges de printemps.

La consommation de bière continue de croître dans le monde ce qui soutient le commerce international. La France exporte des orges et du malt vers les pays tiers comme l'attestent les exportations d'orges de la campagne 2014/15 vers la Chine. Mais la France exporte aussi ses orges vers des pays de l'UE qui sont non seulement de sérieux consommateurs de bières mais aussi, de grands exportateurs de bière vers le Monde. C'est particulièrement le cas de la Belgique.

Les expéditions d'orges de la France vers le Nord de l'UE participent donc d'une manière ou d'une autre à ce développement mondial de la consommation de bière. Marché à suivre et à consolider.

Les expéditions de blé dur de la France vers l'UE peuvent schématiquement être présentées en deux ensembles de destinations principales plus ou moins équivalentes : l'Italie et le Nord de l'UE.

Les expéditions de blé dur vers l'UE

Blé dur	Moyennes triennales (en tonnes)		
	1985-88	2000-03	2011-14
Campagne			
U.E.B.L	26 728,9	200 861,3	169 369,1
Pays-Bas	2 857,7	78 347,0	54 814,8
Allemagne	19 767,2	194 344,4	91 120,4
Italie	241 210,3	316 979,4	349 340,6
Royaume-Uni	14 499,7	26 147,9	52 764,7
Irlande	1 187,0	172,8	2 012,6
Danemark	282,0	370,	1 255,4
Grèce	38 458,7	14 351,1	22 703,0
Portugal	69,6	6 006,6	13 243,8
Espagne	153 994,1	83 528,3	119 364,2
Autres	0,0	1 562,1	10 948,1
Total	499 055,4	922 337,8	886 900,7

Source : Douanes Française

Les importations du Nord de l'UE de blé dur français se développent. La raison principale en est que la consommation de pâtes est en hausse. L'autre raison du phénomène est que la seule concurrence réelle vient du Canada dont les coûts de transport pour rejoindre l'Europe centrale sont forcément très élevés. Les expéditions au départ de la France croissent régulièrement et ont représenté en 2013/14, 430 000 t vers trois destinations phares : Belgique, Allemagne et Royaume-Uni.

En moyenne les expéditions vers l'Italie sont d'un volume comparable. Avec toutefois une différence, elles sont très fluctuantes d'une campagne à l'autre. En effet, en raison de la situation géographique du principal centre de trituration du blé dur (Les Pouilles, proches du port de Bari), les semouliers italiens peuvent aisément passer d'une origine à l'autre selon les campagnes, en fonction des prix et des qualités.

Les expéditions vers l'Espagne se développent. D'une part, la production de blé dur espagnol a beaucoup baissé au cours des dix dernières années, en raison d'une contraction des surfaces. Les principales semouleries espagnoles étant situées en Catalogne et en Aragon, elles se tournent « naturellement » vers les blés durs du Sud-ouest de la France. D'autre part, la principale zone de production de blé dur de l'Espagne étant située en Andalousie, et la production de blé dur du Portugal ayant disparu sous les effets du découplage des aides directes, une partie des blés durs d'Andalousie est captée par le marché portugais.

D'autres destinations sont ouvertes aux blés durs de l'Andalousie : l'Algérie, la Tunisie et les îles italiennes. Le marché espagnol se présente donc comme un marché en développement pour la France.